

N° 37
Avril 2026



PAGES 12 > 13

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 :
LA CAPEB GRAND PARIS
MOBILISÉE**

LE BATIMENT PARISIEN

Magazine de la CAPEB Grand Paris • Chambre Syndicale des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment

**POUR SES 80 ANS,
LA CAPEB GRAND PARIS
FAIT PEAU NEUVE**

80 ANS
CAPEB
1946 - 2026

AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE



AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE DU BÂTIMENT



VOUS CONSEILLER, VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS DÉFENDRE.

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
GRAND PARIS

AVEC LE PROGRAMME CAPEB AVANTAGES, FAITES DES ÉCONOMIES TOUTE L'ANNÉE !

AVANTAGES ENTREPRISES

Intérim



Véhicules



Fournitures & matériel BTP



Contrôle & sécurité



Frais généraux



Motivation & défiscalisation



AVANTAGES PRIVÉS

Jusqu'à **1 000 € d'économies** par an
sur vos dépenses personnelles



Codes promo
Cinémas

Vacances
Parcs de loisirs

Bons d'achats
Billetterie

ACTIVEZ VOTRE
COMPTE MAINTENANT
et découvrez tous vos
fournisseurs à prix négociés



contact@dynartisans.fr
02 51 25 20 11



Scannez-moi !

www.dynartisans.fr

Les marques figurantes sur ce support sont des marques déposées par les fournisseurs et la société DYNABUY située 5, rue Saint-Nazaire, 44800 Saint-Herblain. La liste des enseignes peut être amenée à évoluer.



En 2011, lors des Journées de la Construction, les adhérents de la CAPEB avaient décidé d'explorer l'avenir du bâtiment en se projetant en 2025. Cette prospective avait dégagé divers scénarios et une collection de **Cahiers de Tendances de l'Artisanat du Bâtiment®**, métier par métier. Le premier de la collection portait un titre évocateur : **Quel(s) artisan(s) en 2025 ?** L'année 2025 s'est achevée et les concernés que nous sommes ont pris leur avenir en main, bien décidés à agir plutôt que de subir. Car, comme mentionné au dos de ces cahiers, les artisans sont les mieux placés pour dire ce qu'ils sont et les plus légitimes pour dire ce qu'ils veulent.

Cette affirmation ne doit pas sonner comme une revendication mais comme un rappel aux candidats qui prétendent, en 2026, devenir Maire, l'échelon le plus bas dans la politique mais le plus proche du terrain. Partie intégrante pour ne pas dire maillon essentiel de l'économie de proximité, nous portons un **Manifeste** inspirant pour ceux dont la profession de foi veut renouer avec le travail bien fait et obtenir les résultats d'une politique menée à bien pour l'intérêt général. Il contient **six propositions essentielles** énoncées comme les sujets les plus attendus par la profession et pour lesquels l'urgence absolue appelle les élus à se défaire de leurs mauvaises habitudes : lever l'impôt sur ceux qui construisent et rénovent le pays en faisant tout pour les démolir. **La manifestation du mercredi 9 avril 2025** devant l'Hôtel de Ville de Paris à laquelle certains d'entre vous ont participé sonne donc comme un signal, pour ne pas dire comme un avertissement, avec le slogan que nous avons scandé : « **On roule, ou on coule !** ».

À l'heure où on commémore les attentats du 13 novembre 2015 à coups de « **Fluctuat nec mergitur** », et même si le bateau de l'artisanat du bâtiment prend l'eau, nous sommes déterminés à rester dans la course comme le démontre **l'agenda 2026** de la CAPEB Grand Paris que vous avez reçu en début d'année ; et il est déjà bien rempli, car comme d'autres cette année, à l'instar de **QUALIFELEC** pour ses **70 ans** et de la **FDMC** pour ses **90 ans**, nous fêtons les **80 ans de la CAPEB**. Cet anniversaire, qui réunit le réseau des CAPEB départementales dont nous formons un des maillons, consacre huit décennies de combats et se fera aussi à l'heure européenne, la vraie. En effet, chef de file du programme **OASIS Project Erasmus +**, nous prévoyons de réunir les **Bulgares**, les **Grecs** et les **Italiens** qui, comme nous, s'investissent dans la rénovation énergétique, lors d'une **université d'été** destinée à rappeler qu'au plus près de la réalité professionnelle, nous sommes tous des formateurs. Ce lien fort qui nous unit par la transmission du geste et du métier dans lequel il s'inscrit, nous l'avons récemment concrétisé le **22 janvier 2026** au **CFA de Rueil-Malmaison** pour partager notre traditionnelle **Galette des Rois** avec tous ceux qui méritent de porter la couronne de l'excellence artisanale.

SOMMAIRE

PAGES 4 > 5

**ROULER. MISSION IMPOSSIBLE ?
PAS POUR CES 4 AGENTS TRÈS SPÉCIAUX**

PAGE 6

**STÉPHANE BATTACHI SIGNE
VOTRE MOBILITÉ**

PAGE 7

**QUINOMIC®, LA SOLUTION POUR
DÉCARBONER RAPIDEMENT
VOTRE FLOTTE À MOINDRE COÛT**

PAGES 8 > 9

**LE PROGRAMME EUROPÉEN
OASIS - ERASMUS+**

PAGE 10

PORTRAIT DE CÉDRIC FONTAINE

PAGE 11

**FACTURATION ÉLECTRONIQUE :
ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR**

PAGES 12 > 13

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 :
PORTER LA VOIX DES ARTISANS,
AU CŒUR DES DÉCISIONS**

PAGE 14

MANIFESTATION

Enfin, je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans vous remercier, car en juillet dernier vous m'avez renouvelé votre **confiance**, à un moment où, moi aussi, je fêtais un anniversaire professionnel. Mais en 2017, ou plutôt en fin d'année 2016, nous accueillions le premier **plateau technique PRAXIBAT** initié par l'ADEME en plein cœur de Paris, à notre siège précisément. Nombre d'entre vous y ont passé leur formation **FEEBAT** destinée à être remplacée par **RENOPERF** désormais. Comme il se doit, nous célébrerons cet anniversaire avec notre partenaire, **AIDUCA**, qui dans son domaine, celui de la formation, sait mieux que quiconque, qu'on est plus forts, ensemble !

Thierry GESSET-PARMENT

Président

Couvreur-zingueur

ROULER. MISSION IMPOSSIBLE ? PAS POUR CES 4 AGENTS TRÈS SPÉCIAUX



Ils sont quatre. Trois filles et un homme et à eux seuls, ils représentent les points cardinaux de votre mobilité. Prenez leur attache, ils vous indiqueront la bonne direction dans ce dédale de réglementations qu'est devenue la mobilité. Devant les interdictions et les limitations de toutes sortes, il faudra avoir en main les cartes maîtresses qu'ils représentent pour tirer votre épingle du jeu tant la route qui mène à vos chantiers est devenue un véritable casino où tous les jours vous misez gros avec le risque de ne plus pouvoir travailler.

PORTRAITS

Premier atout dans votre main, Maître Caroline TICHIT, avocate en Droit routier qui a passé le barrage de la sélection imposé par la CAPEB Grand Paris. Retenue parmi les meilleurs, elle partage autant nos valeurs que les posts qu'on publie, elle a bien voulu accepter de répondre à nos questions. Un seul mot d'ordre : contestez ! Et pour seul GPS, elle vous propose ses 10 commandements qu'il faut garder en tête à chaque fois que vous prenez le volant. Extraits.

Maître TICHIT, après une sélection rigoureuse de Cabinets d'avocats spécialisés, la CAPEB Grand Paris vous a choisie pour défendre les artisans du bâtiment qu'elle représente, quelle expérience tirez-vous des premiers dossiers que vous avez défendus ?

Je suis très honorée de ce partenariat et ravie de défendre ardemment les intérêts de vos adhérents jusque devant les tribunaux depuis de nombreux mois maintenant. Les spécificités attachées à l'exercice professionnel des artisans du bâtiment, leur besoin quotidien de mobilité quotidienne et les contraintes dues à leur activité (intervention d'urgence...), les confrontent régulièrement, bien malgré eux, à des verbalisations pour des infractions routières. Mais rester

passif devant des verbalisations, qui parfois sont abusives, n'est pas une fatalité. Vos adhérents bénéficient de mon expertise en Droit routier, leur permettant d'annuler toutes les contraventions injustifiées. Échanger, discuter avec vos adhérents et les conseiller est passionnant et gratifiant, car ils font face à de très nombreuses contraintes qui pèsent sur leur activité et qui obèrent la pérennité de leur structure, ils ont vraiment besoin d'être aidés, conseillés, accompagnés.

Que pensez-vous du mouvement « Les #Gueux » qui a mis à mal l'application des fameuses ZFE (Zones à Faibles Émissions) ?

Je soutiens avec ferveur ce mouvement de protestation, auquel la CAPEB s'est jointe avec courage et détermination, visant à lutter contre la création de ces ZFE, qui sous couvert de lutte contre la pollution, visaient à interdire l'accès aux centres-villes à de nombreux Français. Vos adhérents sont particulièrement touchés par de telles mesures qui sont attentatoires à leurs libertés d'entreprendre et d'aller et venir. Ce combat acharné qui a été couronné de succès, prouve que la mobilisation citoyenne n'est pas vaine, et qu'il faut continuer de rester attentif et combatif face aux velléités liberticides de l'Etat.



Sur LinkedIn vous avez publié un post dont nous reprenons intégralement la photo ci-dessous : « les DIX COMMANDEMENTS POUR NE PAS PERDRE SON PERMIS DE CONDUIRE ». Le huitième invite à ne pas présenter l'original de son permis ! Pourquoi ? Faut-il donc toujours en avoir une copie ? Ce commandement est-il toujours valable au regard de l'évolution de la réglementation européenne et la fin du permis à vie ?

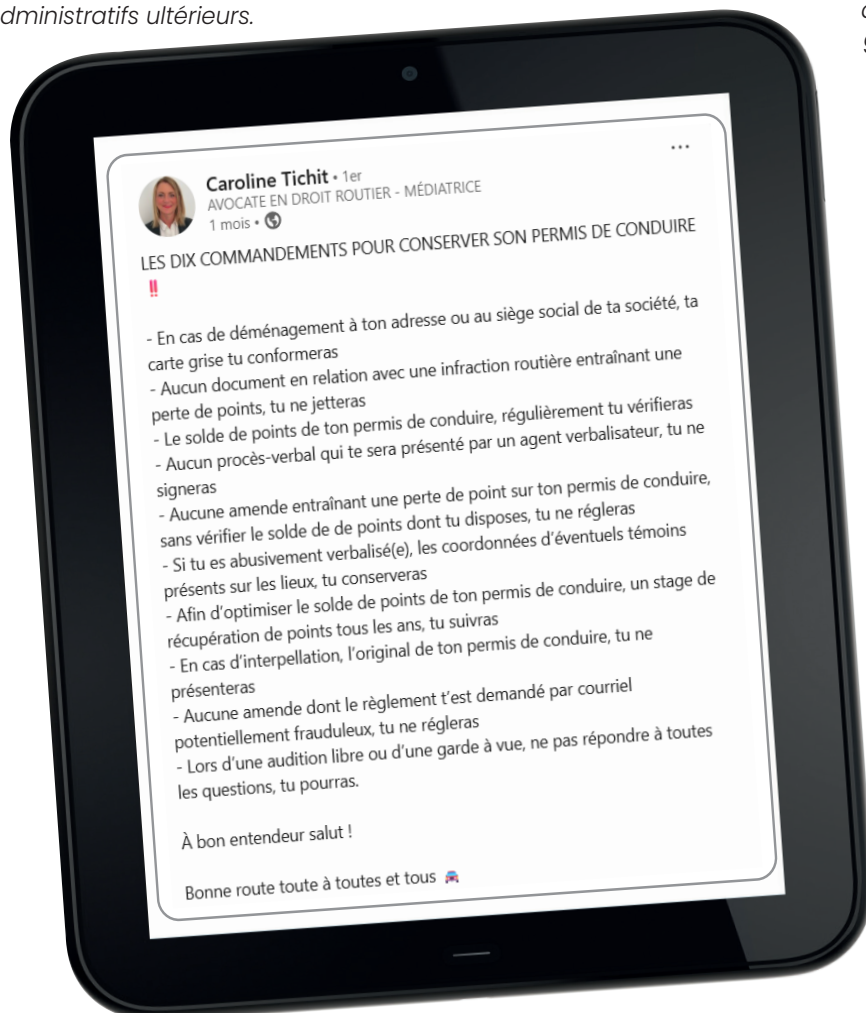
La réforme de simplification concernant les permis de conduire et les cartes grises, engagée depuis 2016, a sonné le glas des guichets dédiés à ces titres, au sein des Préfectures et des Sous-préfectures sur tout le territoire. Depuis la fermeture de ces guichets, dès que le permis de conduire d'un automobiliste verbalisé pour certaines infractions (excès de vitesse supérieur à 30 KM/H, téléphone tenu en main accompagné d'une autre infraction routière...) est présenté, il sera immédiatement détruit (sauf exception), que l'infraction soit justifiée ou non, obligeant son titulaire à présenter une demande sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), pour qu'il lui soit à nouveau délivré, ce qui peut prendre de nombreux mois. Certes, ne pas présenter son permis de conduire en original lors d'un contrôle routier expose le conducteur à une amende contraventionnelle minorée d'un montant de 11 €, mais cela lui évitera des tracasseries administratives ultérieures.

À Paris une ZTL (Zone à Trafic Limité) a été mise en place et les contrôles ont été repoussés pour 2026, le droit routier s'appuie-t-il réellement sur les libertés d'aller venir et d'entreprendre ?

S'agissant de telles restrictions de circulation, il sera de mon devoir, en tant qu'avocate exerçant exclusivement en Droit routier, de veiller au respect des libertés d'entreprendre et d'aller et venir des automobilistes concernés par ces nouvelles dispositions. Dès que les premières verbalisations seront réalisées, il conviendra d'utiliser toutes les voies de recours pour contrer ces mesures attentatoires aux déplacements des automobilistes, y compris jusque devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. D'ici là, reste à espérer que de nouvelles mobilisations citoyennes, ou les effets des élections municipales 2026, viennent supprimer ces mesures restrictives.

La CAPEB Grand Paris revendique ce droit pour ses adhérents en particulier et pour la profession en général. Une loi qui favoriserait leur circulation et leur stationnement qui s'imposerait à toutes les collectivités serait-elle envisageable ou inconstitutionnelle ?

Votre revendication est complètement légitime mais donner des droits spécifiques à une catégorie de citoyens en raison de leur profession vient toujours se heurter au grand principe, si cher à tous, d'Égalité devant la Loi. Seule une volonté politique déterminée à favoriser la circulation des travailleurs pourrait leur permettre d'obtenir un statut spécifique et pérenne, gage de leur liberté de mobilité.



Maître Caroline TICHIT,
avocate en Droit routier

Mobilité

-16



Stéphane BATTACHI SIGNE VOTRE MOBILITÉ



Aussi discret que talentueux et pourtant il s'affiche, Stéphane BATTACHI signe votre mobilité. En fin d'année 2024, la CAPEB Grand Paris, faisait l'acquisition d'un véhicule de service, privilégiant l'hybride. Mais à l'instar des adhérents qui possèdent une flotte automobile floquée aux couleurs de leur entreprise, les élus de la CAPEB Grand Paris ont fait le choix de rappeler que - comme elle l'a été à nouveau reconnue en 2025 - la CAPEB est la 1^{ère} organisation professionnelle du bâtiment (flanc gauche ci-dessus) et que, plus que jamais, pour faire appel à des artisans de confiance, leur appartenance à la CAPEB reste un va-tout (flanc droit).

Ceux qui prennent le périphérique au quotidien, pourront voir inscrit à l'arrière du véhicule que la CAPEB roule pour les artisans et les chefs d'entreprise du bâtiment en les invitant à nous rejoindre. Mais Stéphane BATTACHI, le patron de BATSIGN, ne pouvait pas s'arrêter en si bon chemin d'autant que le siège de la CAPEB Grand Paris, acquis en 2004, méritait de faire peau neuve. Auréolé de ses 4 ans à l'école supérieure des beaux-arts de Casablanca, Stéphane BATTACHI a attendu le changement des fenêtres du rez-de-chaussée et de son bardage dans un gris plus profond pour faire apparaître le logo de la CAPEB Grand Paris sur la devanture en 2 D puis, pour les huisseries extérieures, de les habiller de nombreuses images microperforées rappelant le geste des métiers que nous représentons.

Premier sourire que vous rencontrez en arrivant à la CAPEB Grand Paris, Audrey DUBRULLE ne se contente pas de vous ouvrir la porte et de vous offrir un bon café pour vous accueillir. En effet, chargée de répondre à tous les appels, elle détient le fameux sésame pour vous permettre de stationner au moindre coût et avec la sérénité nécessaire à la bonne marche de vos chantiers.

Si elle apprécie le chocolat, la meilleure des gourmandises qu'elle peut vous proposer actuellement ce sont des macarons de stationnement mais faut-il encore avoir son siège social à Paris et disposer du bon code NAF / APE. Pour tout savoir, téléchargez la plaquette 2026 en flashant ce QR CODE.



Vous n'êtes pas parisien ? Vous n'avez pas le bon code NAF / APE ?

Pas de panique ! Il existe la Carte PRO Mobile pour les entreprises du bâtiment qui travaillent sur Paris mais dont le siège se trouve sur les autres départements d'Ile-de-France. Là encore, visualisez la plaquette dont la couverture figure ci-dessous pour connaître la marche à suivre sachant qu'Audrey DUBRULLE vous conduira à bon port dès votre premier appel.



MAIS QUI A RÉDIGÉ CETTE PLAQUETTE ?

Vous la connaissez déjà pour ceux qui l'interrogent au quotidien afin d'obtenir une réponse juridique à vos questions. Cécilia ELESPP, ne se contente pas de confectionner et d'actualiser ce type de document. En effet, elle a commis depuis 2016 un guide si précieux qu'il est devenu la bible des chefs d'entreprise du bâtiment en quête de solutions pour leur mobilité.

Parmi elles figure la solution de retrofit que propose ci-dessous QINOMIC pour les véhicules utilitaires qui devront passer sous les fourches caudines de l'électrification, ZFE oblige.

Cécilia ELESPP



LA SOLUTION POUR DÉCARBONER RAPIDEMENT VOTRE FLOTTE À MOINDRE COÛT

QI-TECH, la solution industrielle de retrofit pour véhicules utilitaires

- Gamme de 4 véhicules : **Citroën Jumpy, Fiat Scudo, Opel Vivaro, Peugeot Expert**, (tailles M et XL)
- Motorisation : 100 kW
- Batterie : 75 kWh d'origine constructeur, garantie 8 ans/160.000 km
- 330 kms d'autonomie selon le cycle mixte WLTP (465 kms en cycle urbain)
- Vitesse maximale : 130 km/h
- Charge rapide de 20 à 80% : 36 min

QI-TECH, une offre industrielle inédite, clé en main, véritable atout pour les professionnels

L'offre QI-TECH, commercialisée par Qinomic Mobilities, filiale de Qinomic, et industrialisée au sein des usines Gruau, intègre une solution clés en main pour faciliter la transition vers l'électrique, des flottes de véhicules utilitaires. Conçue pour répondre aux besoins spécifiques des gestionnaires de flottes, cette offre inclut :

- La garantie de la conversion retrofit de 2 ans
- La garantie de la batterie 75 kWh de 8 ans ou 160 000 Kms
- Des packs de rénovation, d'équipements et des spécifications adaptées aux besoins de l'entreprise
- L'entretien du véhicule dans le réseau Feu Vert ou le réseau Stellantis
- Une offre de financement (Location Longue Durée)

Une alternative performante et responsable

QI-TECH, solution de retrofit développée par Qinomic présente plusieurs avantages clés :

- Accélération de la décarbonation des parcs de véhicules utilitaires légers et réponse **aux objectifs de décarbonation fixés dans le cadre de la loi LOM** (Loi d'Orientation des Mobilités)
- **Economie de 50 %** par rapport à l'achat d'un véhicule électrique neuf et TCO réduit*
- **Réduction des émissions de CO2 d'au moins 56 %** sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule (source : ADEME 2021)
- **Alimentation de l'économie circulaire par le recyclage des moteurs thermiques, en partenariat avec Stellantis Sustainera**
- **Réponse concrète aux obligations RSE** des entreprises et des collectivités

*Etude Carbone4 2024

CONTACT :

Jean-Jacques SERRAF,
Directeur Général,
Qinomic Mobilities

+33 (0)7 87 83 57 71
jean-jacques.serraf@qinomic.com
www.qinomic.com





LE PROGRAMME EUROPÉEN OASIS - ERASMUS+

Face à l'urgence climatique et aux défis énergétiques actuels, le projet OASIS, soutenu par le programme Erasmus+, s'inscrit dans une double ambition : fournir des outils pédagogiques concrets aux centres de formation du bâtiment et inscrire les pays dans une dynamique européenne durable.

Depuis décembre 2024, la CAPEB Grand Paris coordonne ce projet réunissant six partenaires issus de la France, l'Italie, la Grèce et la Bulgarie. Experts, formateurs et représentants professionnels se sont notamment retrouvés en mars 2025 en Bulgarie pour poser les bases d'un travail collectif, avec, côté français, la participation de Claude CUTAJAR, Secrétaire général de la CAPEB Grand Paris et Carole LABAUDINIÈRE, son adjointe et responsable du projet.

Doté d'un budget de 250 000 euros, financé par l'Union européenne et réparti entre les partenaires, OASIS poursuit deux objectifs majeurs : renforcer les compétences des professionnels et des alternants et structurer une réflexion partagée à l'échelle européenne sur les pratiques de rénovation énergétique des bâtiments et des infrastructures.



LE MENTORAT, PIÈCE MAÎTRESSE DU PROJET

Le projet met en avant un point clé du secteur : l'accompagnement des jeunes sur les chantiers. Concrètement, des outils et des méthodes sont développés pour aider les professionnels expérimentés à mieux former leurs alternants et les étudiants de l'Education et de la Formation Professionnelle (EFP), conformément aux critères du GreenComp.

Les formateurs et mentors d'entreprise utiliseront les outils développés pour guider les étudiants lors de leurs apprentissages pratiques, avec un suivi et une évaluation continue du programme. Le matériel de mentorat sera traduit pour garantir son accessibilité à tous les partenaires et participants du projet.



DES SAVOIR-FAIRE EUROPÉENS MIS EN COMMUN

Le travail commence par l'observation. Dans chaque pays, des groupes d'experts ont été constitués pour identifier des bâtiments rénovés intégrant des solutions dites « vertes » : plomberie, chauffage, ventilation, systèmes thermo-hydrauliques. Des exemples concrets, pris sur le terrain, parfois très éloignés des standards français.

Ces retours d'expérience permettent de comparer des solutions parfois peu connues d'un pays à l'autre. « En Grèce, par exemple, les chauffe-eau solaires sont très répandus et installés au-dessus des panneaux photovoltaïques, alors qu'ils restent marginaux en France », souligne Claude CUTAJAR, Secrétaire général de la CAPEB Grand Paris. Autant de pratiques inspirantes appelées à nourrir une montée en compétences transnationale.

Pour valoriser ces contenus, le projet prévoit la création de ressources audiovisuelles, conçues pour illustrer concrètement les solutions mises en œuvre et faciliter leur appropriation par les apprenants et les professionnels.



oasisprojecterasmusplus.eu

6 PARTENAIRES

CAPEB GRAND PARIS



ÉCOLES DELTA GRÈCE DU NORD SA



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RUSE



FALCO&ASSOCIATI



ENOSI VIOMICHANION ILIAKIS ENERGEIAS



FONDAZIONE CIOFS - FP ETS



FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

Au cœur du projet OASIS, une plateforme de formation en ligne servira de hub central pour diffuser les contenus pédagogiques. Les jeunes y trouveront des modules type MOOC, des contenus pratiques sur les techniques durables, ainsi que des webinaires thématiques pour approfondir leurs connaissances et échanger avec des professionnels et des experts du secteur.

OASIS E-Learning Platform

Cours disponibles

THE BLENDED LEARNING COURSE

The course is tailored for **VET students** (EQF 3) and aims at providing them with solid understanding of sustainability in the construction and renovation industry and of sustainable construction practices and green solutions within the industry.

The current section aims at introducing the Blended Learning Training Course, briefly illustrating the course's structure, the contents and topics that will be introduced, and the methodology utilized.

See the Introduction Video

Insegnant: System Administrator

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ni de l'Agence Erasmus+ France / Education et Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne sauraient en être tenues responsables. Innovateurs européens en matière de développement durable : développer les compétences vertes dans le secteur de la construction (OASIS). Numéro de projet : 2024-1-FR01-KA220-VET-000249336.



Co-funded by the European Union



2025 2026

Séminaire
en Bulgarie le
13 mars 2025

Focus Group
le 9 avril 2025

Séminaire
à Athènes
du 13 au 15
octobre 2025

Université d'été
à Paris du
29 juin au 3 juillet
2026

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ À LA CAPEB GRAND PARIS EN 2026

L'apogée du projet OASIS Erasmus+ sera son université d'été qui se tiendra à l'été 2026 au siège de la CAPEB Grand Paris. Elle promet d'être un véritable laboratoire de la rénovation énergétique européenne. Pendant plusieurs jours, apprentis, alternants, formateurs et professionnels des six pays partenaires se retrouveront pour travailler sur des études de cas concrètes, échanger sur des techniques innovantes et observe directement des solutions appliquées sur des bâtiments réels.

Le programme prévoit des ateliers pratiques autour de la plomberie écologique, des systèmes de chauffage et de ventilation, et de la gestion durable de l'eau. Les participants pourront également assister à des webinaires thématiques animés par des experts européens et prendre part à des visites de chantiers innovants en Île-de-France, où les méthodes apprises pourront être observées dans des conditions réelles.

Au-delà des aspects techniques, cette université d'été favorisera les échanges transnationaux : discussions, retours d'expérience et travaux collaboratifs permettront de comparer les pratiques locales et de construire une réflexion commune sur la rénovation durable à l'échelle européenne. Chaque participant repartira avec des outils pédagogiques concrets, des contacts professionnels européens, et une expérience pratique directement applicable sur le terrain.

FAIRE RAYONNER LA CAPEB À L'INTERNATIONAL

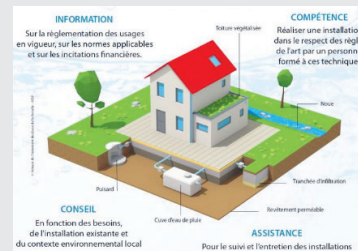
Pour la CAPEB Grand Paris et la Confédération, le projet OASIS – Erasmus+ va bien au-delà de la formation des professionnels. « En produisant des contenus éducatifs, nous renforçons nos liens avec les CFA et les organismes de formation comme le CCCA-BTP. C'est aussi un moyen de développer notre réseau à l'international et de valoriser nos marques et initiatives », explique Carole LABAUDINIÈRE, adjointe du Secrétaire général de la CAPEB Grand Paris et responsable du projet.

Piloter un programme Erasmus, habituellement réservé aux universités, représente une véritable première pour la CAPEB Grand Paris. Les représentants ont même suivi une journée de formation à Bordeaux pour se préparer à cette mission européenne.



PROMOUVOIR LES MARQUES QUALIPLUIE ET ÉCO ARTISAN

Dans le cadre d'OASIS Erasmus+, les marques Qualiplus® et ÉCO Artisan® seront mises en avant pour valoriser les pratiques de gestion durable de l'eau.



Cédric FONTAINE, (formateur) partagera son expertise avec les professionnels et alternants via des formations pratiques, adaptées aux besoins des entreprises artisanales. Ces formations permettent de :

1. Recenser les entreprises formées et les rendre identifiables via le label Qualiplus,
2. Réduire jusqu'à 50 % la consommation d'eau,
3. Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et conformes aux réglementations sanitaires.

La CAPEB Grand Paris met en avant ces entreprises dans un annuaire dédié, garantissant la confiance et la visibilité pour les professionnels engagés.



DIFFUSION, DURABILITÉ ET IMPACT

L'équipe OASIS ira également à la rencontre du public en participant à des conférences et rendez-vous professionnels, où elle présentera les avancées du projet et les bonnes pratiques issues du terrain.

Des séminaires et conférences internationales sont aussi programmés en Italie, en Bulgarie et en Grèce, afin d'échanger avec les acteurs locaux et européens du secteur.

Enfin, IEK DELTA organisera une journée portes ouvertes pour présenter le projet, sensibiliser les étudiants, les professionnels et le grand public, et donner à voir concrètement les résultats obtenus.



OASISProjectE+



OASISProjectE+



OASISEuProject

CÉDRIC FONTAINE

“Rendre les gens heureux quand il pleut”



Cédric FONTAINE porte bien son nom et une ambition. Celle-ci apparaît immédiatement quand on se rend sur son site Internet www.fontaine-ingenierie.fr : « Rendre les gens heureux quand il pleut ». Pour réaliser ce tour de force, il affirme très clairement sur la bannière de son compte LinkedIn : « Transformer l'eau de pluie en ressource ». Mais avant de la valoriser, il faut bien la récupérer, la gérer et bien évidemment la réinjecter dans le réseau domestique de sa maison ou dans celui de sa copropriété.

Cédric FONTAINE s'est donc prêté au jeu des questions et des réponses lors d'un entretien de plus d'une heure avec notre Président, Thierry GESSET-PARMENT. Ce dernier, comme tout bon couvre-zingueur, installe au bout de la toiture qu'il rend bien étanche le fameux chéneau qui récupère les eaux pluviales. Celles-ci glissent sur les tuiles qu'il a posées pour couler dans les colonnes qui longent le bâti. Elles finiront, malheureusement, dans les égouts. Or il s'agit bien de retenir ce flux, briser ce cycle, qui pour tout un chacun semble si naturel. Pourtant, à bien l'écouter, Cédric FONTAINE n'a rien d'un révolutionnaire. En effet, il a décidé d'accompagner les métiers du bâtiment dans cette nouvelle approche de l'eau dont la récupération concerne désormais autant les couvreurs que les plombiers en passant par les maçons, car il faudra bien creuser pour placer cette fameuse citerne.

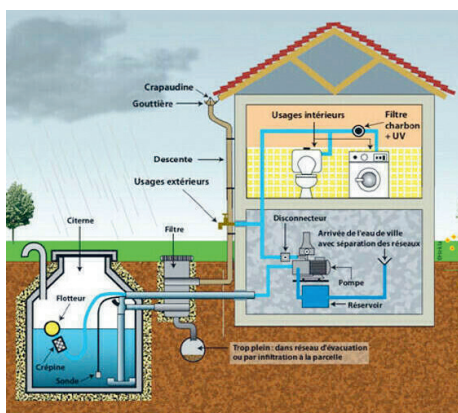
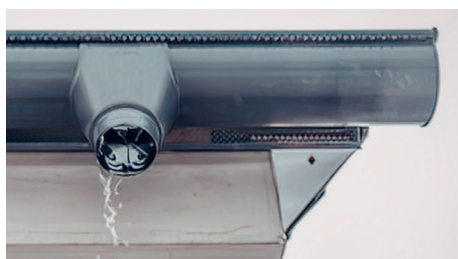
Mettant à mal la prétentieuse affirmation que la France ne manquerait jamais d'eau, Cédric FONTAINE déroule son

action en soulignant, à quatre heures près, que la commune de La Roche-sur-Yon a bien failli ne plus rien voir sortir des robinets de ses habitants en 2017. Sans compter l'épisode de canicule en 2022 et la crainte de voir Paris à plus de 50° Celsius, Cédric FONTAINE revient surtout sur son expérience en Guadeloupe où, bien qu'il pleuve trois fois par jour, il faut parfois attendre 24 heures pour tirer la chasse d'eau des toilettes ! Partant de ce paradoxe qui résulte d'un gaspillage naturel, il a décidé, sans jeu de mot, de se situer en amont et en aval d'un écoulement - qui est autant un système - en dressant jusqu'à des tours pour agir sur l'eau tel un Mickey chef d'orchestre dans le célèbre dessin animé Fantasia.

Or rien de fantaisiste dans sa démarche et, surtout dans son action. À la tête du bureau d'études mentionné plus haut, il insiste sur le dimensionnement nécessaire avant toute exécution de travaux d'autant que le tertiaire, dès sa conception, intègre de plus en plus la récupération des eaux pluviales. Sa méthode, partagée, pour y parvenir vous invite à vous rendre sur sa « banque » comme il aime à nommer ainsi son logiciel de calcul mis à la disposition de tous. Reste le logement auquel il propose de s'atteler en évoquant tour à tour **QUALIPLUIE**, l'ATEP et la CNATP. Avant de revenir sur ce label, cette association et cette organisation professionnelle proche de la CAPEB, Cédric FONTAINE insiste sur la forte demande pour ce type de travaux autant sur l'Île-de-France que sur le reste du territoire français. Contrairement aux énergies renouvelables, il ne faut pas espérer de retour sur investissement si ce n'est la seule certitude qui vaille, ne pas manquer d'eau. Si la compétence ne fait pas défaut dans les entreprises artisanales du bâtiment, au respect des règles de l'art doit s'ajouter celui d'une réglementation sanitaire assouplie en même temps que les collectivités apportent de plus en plus de subventions pour financer ces récupérateurs d'eaux

pluviales. Pour y parvenir, la formation que propose et dispense Cédric FONTAINE poursuit un objectif supplémentaire : recenser toutes les entreprises qui l'ont suivie afin de les rendre identifiables au travers du label **QUALIPLUIE** dont la CAPEB Grand Paris a constitué un annuaire pour mettre en avant ses adhérents précurseurs. Un gage de confiance pour mieux gérer l'eau, économiser jusqu'à 50 % de sa consommation et, cerise sur le gâteau, agir pour l'environnement.

Justement, sur le site www.qualipluie.fr, sous la forme de dix croquis techniques qui tournent comme dans un carrousel, on découvre, tout en identifiant son propre bâti, les dix solutions éprouvées pour gérer l'eau de pluie à la parcelle. Car l'enjeu dépasse le cadre ordinaire d'une densification urbaine et l'assainissement non collectif fait aussi partie de la donne comme l'explique l'**ATEP** (l'Association qui rassemble les Acteurs du Traitement des Eaux de la Parcelle). En effet, celle-ci a pour objet de contribuer à la promotion du stockage, du traitement et de la valorisation des eaux du bâtiment et de la parcelle, notamment, sans que cette énumération soit limitative. Avec la **CNATP**, prolongement de la CAPEB sur les métiers du paysage et des travaux publics, la boucle est bouclée pour répondre à toutes les exigences sanitaires en matière de récupération des eaux pluviales quel que soit le bâti et son environnement tout en intégrant également le traitement des eaux grises. Sur ce dernier point, au travers du procédé des noues, on comprend le rôle naturel de la filtration par des bambous qu'on retrouve dans la vidéo du chantier référencé par la CAPEB Grand Paris pour le programme **OASIS**. Tourné par Ronald DAÏZO et décrit avec la voix de Carole LABAUDINIÈRE en charge de ce dossier européen qui rassemble Bulgares, Italiens, Grecs et Français, cette école illustre bien la symbiose environnementale qu'il faudra désormais construire y compris avec les éléments comme l'eau.





FACTURATION ÉLECTRONIQUE : ANTICIPER POUR NE PAS SUBIR



La facturation électronique s'impose progressivement comme une transformation majeure pour les entreprises, y compris les TPE artisanales du bâtiment. Derrière cette évolution réglementaire se cache une réalité bien concrète : adapter ses outils, ses pratiques et son organisation pour rester en conformité... tout en préservant son efficacité au quotidien. Consciente de ces enjeux, la CAPEB Grand Paris s'est pleinement mobilisée pour accompagner les artisans dans cette transition.

Une première étape : comprendre pour mieux agir

Le 6 février 2026, un webinaire dédié à la facturation électronique a permis aux entreprises artisanales du bâtiment de poser les bases essentielles de cette réforme.

Animé avec l'intervention de Christophe Sans, expert-comptable, Président de l'U2P Île-de-France et Président de l'UNAPL, ce temps d'échange a permis de :

- décrypter le calendrier de mise en œuvre de la réforme,
- clarifier les obligations des entreprises,
- identifier les bonnes pratiques de gestion,
- découvrir les solutions numériques disponibles.

Un rendez-vous pédagogique, pensé pour rendre accessible une réforme encore trop souvent perçue comme complexe.

Passer de la compréhension à l'action

Dans la continuité de ce premier temps fort, la CAPEB Grand Paris a organisé, le 25 mars 2026, une matinée en présentiel en partenariat avec Qonto.

Objectif : aller plus loin, en apportant des solutions concrètes et directement applicables.

Au programme :

- prise en main d'outils simples et adaptés aux TPE,
- démonstrations de solutions de facturation électronique,
- échanges avec des experts et retours d'expérience.

Cette rencontre a permis aux artisans présents de mieux se projeter dans leur future organisation, en intégrant progressivement ces nouveaux usages dans leur quotidien.



Une transformation à accompagner

Si la facturation électronique constitue une obligation réglementaire, elle peut également devenir un levier de simplification : suivi des paiements, réduction des erreurs, meilleure traçabilité. Encore faut-il être accompagné.

C'est tout le rôle de la CAPEB Grand Paris : proposer des solutions concrètes, accessibles et adaptées aux réalités du terrain. Parce que derrière chaque réforme, il y a des entreprises, des femmes et des hommes qui doivent pouvoir continuer à exercer leur métier sereinement.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : PORTER LA VOIX DES ARTISANS, AU CŒUR DES DÉCISIONS



À l'occasion des élections municipales de 2026, la CAPEB Grand Paris s'est pleinement mobilisée pour faire entendre la voix des entreprises artisanales du bâtiment. Dans un contexte urbain de plus en plus contraint, il était essentiel de rappeler une réalité simple : les artisans sont des acteurs indispensables au bon fonctionnement et à l'entretien de la ville.

Un dialogue engagé avec les candidates et candidats

Dans le cadre de cette démarche, la CAPEB Grand Paris a engagé un dialogue avec plusieurs candidates et candidats déclarés.

Le 29 janvier 2026, Madame Sarah Knafo, candidate à la mairie de Paris, a été reçue pour un temps d'échange consacré aux réalités du terrain vécues par les artisans et les chefs d'entreprise du bâtiment.

Au cours du mois de mars, ces échanges se sont poursuivis avec Monsieur Emmanuel Grégoire, ainsi qu'avec Monsieur Éric Schahl, colistier de Madame Rachida Dati.

Ces rencontres ont été portées par plusieurs élus de la CAPEB Grand Paris, parmi lesquels :

- Thierry GESSET-PARMENT, Président
- Sidney HUE, Secrétaire
- Carlos DIAS, Secrétaire adjoint
- Fabrizio DELMOLINO, élu et chef d'entreprise

Leur engagement a permis de relayer, avec conviction, les attentes et les réalités du terrain.



Faire entendre les réalités du terrain

À cette occasion, les représentants de la CAPEB Grand Paris ont mis en lumière les principales difficultés rencontrées au quotidien :

- l'accès aux chantiers en zone urbaine dense,
- les problématiques de circulation et de stationnement des véhicules professionnels,
- les contraintes liées aux dispositifs tels que la ZFE, la ZTL ou les évolutions du périphérique,
- la complexité des déplacements dans un environnement urbain de plus en plus contraint.

Autant de freins qui impactent directement l'activité des entreprises artisanales et la qualité de leurs interventions.

Des propositions concrètes pour la ville

Au-delà du constat, la CAPEB Grand Paris a présenté des propositions opérationnelles, issues de son Manifeste pour les élections municipales 2026 :

- la création d'emplacements de stationnement dédiés aux artisans,
- l'adaptation des dispositifs existants (cartes professionnelles, accès aux parkings),
- une meilleure accessibilité des marchés publics aux TPE,
- une prise en compte renforcée des enjeux de logistique et de gestion des déchets.

Ces propositions visent un objectif clair : permettre aux entreprises artisanales de travailler dans des conditions adaptées à leur activité.

Une parole portée jusqu'au plus haut niveau de l'État

Dans ce cadre, la CAPEB Grand Paris a également pu porter ses propositions au plus haut niveau.

À l'occasion d'une rencontre officielle à l'Hôtel de Matignon, Michel Pires, membre du Conseil d'Administration de la CAPEB Grand Paris, a eu l'opportunité d'échanger directement avec le Premier ministre.



Présent lors d'une cérémonie de remise de l'insigne de commandeur de l'Ordre national de la Légion d'honneur, il a remis en mains propres le livret de propositions de la CAPEB dans le cadre des élections municipales.

Ce document porte des mesures concrètes visant à améliorer l'accès, les conditions de travail et la qualité de vie des entreprises artisanales du bâtiment au cœur des territoires urbains.

Le Premier ministre a salué cette initiative et s'est engagé à étudier avec attention les propositions formulées.

Cette démarche illustre la volonté constante de la CAPEB Grand Paris de faire entendre la voix des artisans et de contribuer activement aux politiques publiques.

Une nouvelle étape avec l'élection d'Emmanuel Grégoire

L'élection de Monsieur Emmanuel Grégoire à la mairie de Paris ouvre désormais une nouvelle phase.

Les échanges engagés en amont du scrutin constituent une base de travail solide pour construire des réponses concrètes aux enjeux identifiés.

Dans cet esprit, la CAPEB Grand Paris continuera d'agir aux côtés des élus pour porter des solutions concrètes en faveur des entreprises artisanales du bâtiment.

REPRÉSENTER, DÉFENDRE, AGIR

Plus que jamais, la CAPEB Grand Paris affirme son rôle :

- Représenter les artisans
- Défendre leurs intérêts
- Proposer des solutions concrètes

Parce que les entreprises artisanales du bâtiment ne sont pas seulement des acteurs économiques : elles sont au cœur de la vie locale, du lien social et de la qualité de nos territoires.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



NOS PROPOSITIONS

- | | | |
|-----------|---------------------------------|---|
| 01 | LOGEMENT | Mettre en oeuvre une politique ambitieuse de construction, de rénovation et d'adaptation des logements répondant aux besoins locaux. |
| 02 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | Soutenir les entreprises artisanales de proximité au service du tissu économique local. |
| 03 | MARCHÉS PUBLICS | Prioriser l'accès direct des entreprises artisanales du bâtiment aux marchés publics locaux. |
| 04 | PATRIMOINE | Entretien, rénover et restaurer le patrimoine bâti en valorisant les savoir-faire des artisans locaux. |
| 05 | MOBILITÉ | Garantir aux artisans l'exercice serein de leur activité. |
| 06 | TRANSITION ÉCOLOGIQUE | Privilégier les entreprises artisanales du bâtiment pour une transition écologique véritablement efficace. |



MOBILITÉ DES ARTISANS : UNE MOBILISATION FORTE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le mercredi 9 avril 2025, la CAPEB Grand Paris, aux côtés de la CAPEB Île-de-France et de la CAPEB Grande Couronne Île-de-France, se sont mobilisées avec leurs adhérents et plusieurs élus afin d'alerter sur les enjeux cruciaux liés à la mobilité des entreprises artisanales du bâtiment.

Au même moment se tenait le Conseil de Paris. À cette occasion, Monsieur Alexis Govciyan, conseiller du 9^e arrondissement de Paris, a pris la parole pour soutenir l'action menée par la CAPEB et rappeler l'importance de préserver des conditions d'intervention adaptées pour les artisans du bâtiment. Dans un contexte où les contraintes de circulation et de stationnement se multiplient, cette mobilisation a permis de rappeler une réalité essentielle : sans accès aux chantiers, les entreprises ne peuvent tout simplement plus exercer leur activité.

« Pas d'accès, pas de chantier ! »

Ce message, porté collectivement lors de cette mobilisation, résume à lui seul l'urgence de la situation. Les entreprises artisanales du bâtiment interviennent au cœur des territoires, souvent dans des environnements urbains de plus en plus contraints. Difficultés de stationnement, restrictions de circulation, accès limités aux zones d'intervention : autant d'obstacles qui freinent leur activité et impactent directement l'économie locale.

Une mobilisation collective et engagée

Cette mobilisation a rassemblé de nombreux acteurs :

- des entreprises artisanales venues témoigner de leur quotidien,
- des représentants politiques attentifs aux enjeux soulevés,
- des journalistes mobilisés pour relayer ces problématiques, notamment les équipes de BFM TV et de CNEWS.

Les CAPEB, aux côtés de leurs représentants — Thierry GESSET-PARMENT, Jean-Luc SAUSSOIS, Antony HADJIPANAYOTOU, Claude CUTAJAR, Ludovic MIREMONT et Jonathan SALMON ont porté d'une seule voix les préoccupations de la profession.

Défendre les conditions d'exercice des artisans

À travers cette action, la CAPEB rappelle que la question de la mobilité n'est pas un sujet secondaire, mais une condition essentielle à l'exercice des métiers du bâtiment.

Permettre aux artisans d'accéder aux chantiers, c'est garantir :

- la continuité des travaux,
- la qualité des interventions,
- et le bon fonctionnement de l'économie de proximité.

Une mobilisation qui se poursuit

La CAPEB Grand Paris, la CAPEB Île-de-France et la CAPEB Grande Couronne Île-de-France remercient chaleureusement l'ensemble des entreprises, des élus et des journalistes présents pour leur engagement et leur soutien. Plus que jamais, elles restent pleinement mobilisées et vigilantes pour défendre les intérêts des entreprises artisanales du bâtiment et faire émerger des solutions concrètes, adaptées aux réalités du terrain. En parallèle, la CAPEB Grand Paris accompagne ses adhérents en les informant sur les solutions existantes pour faciliter le stationnement à Paris, telles que le macaron de stationnement, la carte Pro Mobile ou la carte Pro Sédentaire.

La mobilisation continue, avec un objectif clair : garantir aux artisans un accès aux chantiers adapté à la réalité de leur activité.

En savoir plus :

www.capeb-grandparis.fr/nos-services/macarons-de-stationnement/



NOS ÉVÈNEMENTS

Scannez le QR code pour vous inscrire.

SCANNEZ MOI



CAPEB Grand Paris, 28 bis rue Sorbier 75020 Paris -
Tél : 01 53 20 69 69 - Mail : info@capeb-grandparis.fr

80 ANS
CAPEB
1946 - 2026

Depuis **80 ans**, la CAPEB accompagne, défend et représente les artisans et les chefs d'entreprise du bâtiment. Rejoignez le réseau qui agit au quotidien pour votre entreprise.

Scannez ce QR Code pour adhérer et bénéficier de tous les services de la CAPEB Grand Paris.

